



**QUESTIONNAIRE SUR LE POSITIONNEMENT ET LES EFFECTIFS DES DIRECTIONS
"FORMATION PROFESSIONNELLE" DES CONSEILS REGIONAUX**

RESULTATS

OCTOBRE 2006

**DIRECTION DE LA FORMATION – PROSPECTIVE ET CONSTRUCTION DE L'OFFRE DE FORMATION
10-12 rue d'Anjou
75 381 Paris Cedex 08**

Contexte de l'enquête

Cette enquête a été réalisée dans le cadre des groupes projets mis en place en interne au CNFPT pour analyser les besoins des collectivités en matière d'emploi et de formation à la suite des transferts de compétences et de personnels liés à l'acte II de la décentralisation.

Ce questionnaire, centré sur les politiques publiques de formation professionnelle, a été adressé le 11 juillet 2006 auprès des directeurs généraux adjoints chargés de la formation professionnelle de l'ensemble des conseils régionaux

15 conseils régionaux ont bien voulu répondre à ce questionnaire (liste en fin de document)

Organisation des directions formation professionnelle :

- Quel est le libellé précis de votre direction ?

→ Majoritairement : direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (9 régions sur 15), plus secondairement, direction de la formation et de l'emploi, plus ponctuellement direction éducation-formation

- Etes-vous membre de la direction générale du conseil régional en tant que direction générale adjointe ?

→ Direction constituée en direction générale adjointe pour 6 régions sur 15, dans les autres cas, service d'une direction générale, d'un pôle ou d'une mission plus large : direction générale des services, sport-éducation-formation-culture, économie-emploi et développement

- Quels sont les libellés des services qui composent votre direction ? Y compris les éventuels services ressources : administratif, financier, juridique ?

→ Des directions composées en moyenne de 5 à 6 services selon que les organisations affectent un service pour un ou plusieurs dispositifs de formation professionnelle.

Typologie des services recensés :

- 1 - des services transversaux chargés du pilotage de la politique de formation professionnelle : formation tout au long de la vie, emploi et formation dans les entreprises, PRDF, ressources et stratégies

- 2 - des services d'appui et d'études : analyse des besoins, études et orientations prospectives, évaluation des dispositifs, coordination et planification, animation territoriale

- 3 - des services "techniques" d'instruction, d'animation et de suivi des dispositifs par champ d'intervention : formation initiale, formation continue, emploi, apprentissage, insertion, sanitaire et social

- 4 - des services de contrôle parfois rattaché aux services techniques ou aux services de gestion administrative et financière : contrôle de gestion, audit, contrôle qualité et agrément des organismes et établissement de formation, évaluation

- 5 - Un service de gestion administrative et financière parfois spécialisé (dossiers FSE, primes aux entreprises, bourses, hébergements)

▪ Avez-vous des services territorialisés, si oui lesquels ?

→ Trois régions sur 15 ne disposent pas d'une organisation déconcentrée ou territorialisée.

Neuf conseils régionaux ont une organisation déconcentrée par territoires et par bassins d'emploi à partir de référents ou de chargés de mission responsables au niveau central d'un territoire particulier ou d'un dispositif particulier sur un territoire donné.

Deux régions sont organisées sur un mode déconcentré à partir d'agences ou d'antennes réparties sur le territoire.

Effectifs des directions formation professionnelle :

▪ Quels sont au 1^{er} juillet 2006, les effectifs totaux de votre direction et la ventilation actuelle de ces effectifs ?

- Pour 7 conseils régionaux, les effectifs de la direction formation professionnelle sont inférieurs à 50 agents ;

- pour 6 conseils régionaux, les effectifs de la direction formation professionnelle sont compris entre 50 et 100 agents ;

- pour 2 conseils régionaux, les effectifs de la direction formation professionnelle dépassent 100 agents.

Sur l'ensemble des effectifs des conseils régionaux, la proportion moyenne d'agents titulaires atteint 79 % et celle des agents contractuels 21 %. Ces effectifs se répartissent pour 47,5 % en agents de catégorie A, pour 17,5 % en agents de catégorie B et pour 35 % en agents de catégorie C.

Evolution des emplois des directions formation professionnelle :

▪ Avez-vous procédé à des créations d'emploi au cours des deux dernières années ?

→ Créations d'emploi en 2004 :

8 conseils régionaux sur 15 ont recruté des agents pour leur direction formation professionnelle. Les conseils régionaux ont procédé à un recrutement cumulé de 29 agents titulaires, 11 agents contractuels et 12 emplois aidés.

Les recrutements ont porté sur les métiers suivants :

- Responsable de l'emploi et de la formation professionnelle

- Coordonnateur emploi formation insertion

- Contrôleur de gestion

- Responsable de gestion budgétaire et financière

- Agent de gestion financière et budgétaire

- Assistant administratif

La tendance a été de recruter principalement des agents sur des fonctions en lien avec la gestion administrative et financière : gestion des primes à l'apprentissage, contrôle des services faits, conduite des procédures d'achat public...

→ Créations d'emploi en 2005 :

11 conseils régionaux sur 15 ont recruté des agents pour leur direction formation professionnelle. Les conseils régionaux ont procédé à un recrutement cumulé de 78 agents titulaires et 22 agents contractuels.

Les recrutements ont porté sur les métiers suivants :

- Responsable de l'emploi et de la formation professionnelle
- Coordonnateur emploi formation insertion
- Contrôleur de gestion
- Responsable de gestion budgétaire et financière
- Assistant comptable et budgétaire
- Agent de gestion financière et budgétaire
- Assistant administratif
- Agent de gestion administrative
- Responsable de l'exploitation informatique

Les recrutements de 2005 sont plus nombreux qu'en 2004. Un conseil régional a recruté à lui seul 44 agents.

En 2005, les recrutements sur les métiers administratifs et financiers se poursuivent avec, en parallèle, une augmentation des recrutements directement en lien avec la formation professionnelle : animateur territorial des dispositifs, chargés de mission illettrisme, apprentissage, sanitaire et social...

→ Recrutements prévus sur 2006 :

Sur cette année, 12 conseils régionaux sur 15 envisagent de recruter des agents pour leur direction formation professionnelle. L'effectif prévu porte sur un total de 73 agents.

Les recrutements envisagés porteront sur les métiers suivants :

- Coordonnateur emploi formation insertion
- Assistant comptable et budgétaire
- Agent de gestion financière et budgétaire
- Agent d'accueil

L'année 2006 voit se poursuivre un même rythme de recrutement qu'en 2005. Ces recrutements portent à parité sur les métiers de la formation professionnelle et sur les métiers de la gestion administrative et financière. Les libellés des postes renvoient à des fonctions et à des postes plus spécialisés : suivi financier des CFA, conseiller en VAE, chargé de l'ingénierie d'achat sur tel ou tel dispositif...

→ Recrutements prévus sur 2007 :

Neuf conseils régionaux sur 15 envisagent des recrutements pour leur direction formation professionnelle.

Le volume, la nature de ces recrutements : cadres d'emploi et métiers, ne sont pas encore définis précisément par les conseils régionaux.

Sur la période 2004-2007, les recrutements engagés et envisagés par les directions formation professionnelle des conseils régionaux témoignent d'une montée en puissance des métiers de

la formation professionnelle principalement sur des cadres d'emploi de catégorie A. Ces recrutements s'accompagnent d'un renforcement des services d'appui et de gestion administrative et financière avec des agents de catégorie B et C.

Besoins de formation

- Quels sont les principaux axes de formation engagés en faveur des agents de catégorie A et B de votre direction ?

- Utilisation des outils informatiques de gestion
- Formations bureautiques
- Gestion et contrôle financier (tant à l'interne des directions formation professionnelle qu'en externe : contrôle des comptes des organismes de formation)
- Marchés publics
- Comptabilité publique et privée
- Conduite de projet
- Les politiques de formation professionnelle
- Connaissance de l'environnement professionnel : politiques de l'emploi, de la santé, du social, institutions, programmes européens

- Avez-vous recensé des besoins urgents de formation ?

- L'acte II de la décentralisation
- Gestion financière
- Les marchés publics / Analyse des réponses aux appels d'offres
- Ingénierie pédagogique et juridique de la commande de formation
- Evaluation des dispositifs de formation
- Formation action et échange de pratique
- L'accueil des publics
- Management
- Conduite de projet
- Les TIC

- Des dispositifs spécifiques de formation ont-ils été mis en œuvre en lien avec l'acte II de la décentralisation ?

- Connaissance du cadre juridique relatif à la décentralisation de la formation professionnelle
- Connaissance du secteur sanitaire et social
- Elaboration du schéma régional des formations sanitaires et sociales
- Connaissance des partenaires et organismes du champ sanitaire et social

4 conseils régionaux sur 15 ont engagé un programme de formation spécifique sur le champ de la formation professionnelle et de la décentralisation de cette compétence.

Cette enquête a été engagée de juillet à octobre 2006. Ont répondu les conseils régionaux suivants :

ALSACE, AQUITAINE, AUVERGNE, BASSE-NORMANDIE, BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE, GUYANE, ILE DE FRANCE, NORD PAS DE CALAIS, PICARDIE, POITOU CHARENTES, PROVENCE ALPES COTE D'AZUR (PACA), REUNION, RHONE ALPES

Ils sont vivement remerciés de leur participation à cette enquête.